



Connaissez-vous l'ensemble des prestations proposées par votre service de santé au travail ?

Depuis maintenant plusieurs années, Ardennes Santé Travail a mis en œuvre une équipe pluridisciplinaire en santé travail. Les prestations proposées à l'ensemble de nos adhérents ont ainsi évolué pour vous apporter une **véritable expertise** en matière de prévention des risques professionnels.

Les missions présentées ci-dessous vous permettront de vous mettre en règle au regard de vos obligations en matière de santé et de sécurité au travail. Elles sont la plupart du temps intégrées à votre cotisation forfaitaire annuelle obligatoire et sont donc accessibles **sans coût complémentaire**.



Les **missions liées au suivi individuel** des salariés et les **actions de prévention en entreprise** sont réalisées en premier lieu par votre **médecin du travail** qui met en œuvre :

- L'activité médicale clinique : Examens médicaux, suivi des examens médicaux complémentaires, vaccinations, ...
- L'action en milieu de travail : Analyse et intervention en milieu de travail, réunion de CHSCT, analyse et mise à jour des fiches d'entreprise, ...
- L'activité connexe : Veille sanitaire, enquêtes épidémiologiques, réunions diverses, rapport annuel, ...

Le médecin du travail peut également solliciter **l'équipe pluridisciplinaire**, qu'il anime et coordonne et qui regroupe de nombreuses compétences :

Les infirmiers en santé travail réalisent des entretiens infirmiers dans le cadre du suivi individuel des salariés en collaboration avec le médecin du travail. Ils effectuent également des examens complémentaires (ergovision, épreuves fonctionnelles respiratoires, ...) et des vaccinations. Ils participent aux actions de prévention, d'information et d'éducation à la santé.

L'assistant social accueille et accompagne les personnes en difficulté, apporte une aide aux renseignements de documents administratifs (préparation de retraite, dossier de reconnaissance de travailleurs handicapés...) et facilite l'orientation vers les services spécialisés.

Le toxicologue industriel accompagne les entreprises dans l'évaluation du risque chimique par l'intermédiaire d'analyse des fiches de données de sécurité, d'études d'exposition aux agents chimiques aux postes de travail et de mesures de polluants atmosphériques. Il conseille l'employeur sur le remplacement des produits les plus dangereux et l'amélioration des postes de travail.

Le **psychologue du travail** évalue la présence des risques psychosociaux (RPS) auxquels les salariés sont confrontés et leurs impacts sur leur santé mentale. Il privilégie la médiation en cas de conflit. Il conseille les salariés et les employeurs dans les évolutions de l'organisation du travail en vue de limiter les RPS et favoriser la Qualité de vie au Travail. Il propose des actions collectives (sensibilisation, évaluation RPS/QVT, animation de groupes de travail, débriefing en cas d'événements traumatiques)."

Les assistants en Santé Travail accueillent les nouveaux adhérents (présentation de notre service et de nos missions) et travaillent en collaboration avec le médecin du travail dans la rédaction des fiches d'entreprise.

Les conseillers en hygiène et sécurité aident les entreprises dans la rédaction du document unique d'évaluation des risques et dans l'évaluation des facteurs de pénibilité. Ils disposent pour cela de différents appareils de métrologie (bruit, lumière, vibrations, ...). L'un d'entre eux est notamment spécialisé dans le domaine du BTP.

L'ergonome réalise des études de poste et conseille les entreprises, de la conception de nouveaux locaux à l'aménagement spécifique des postes de travail, dans un objectif d'amélioration des conditions de travail, de maintien dans l'emploi et de diminution de la pénibilité.



Quelques exemples de missions techniques réalisées par l'équipe d'Ardennes Santé Travail

Réalisation de la Fiche d'Entreprise



Document Unique



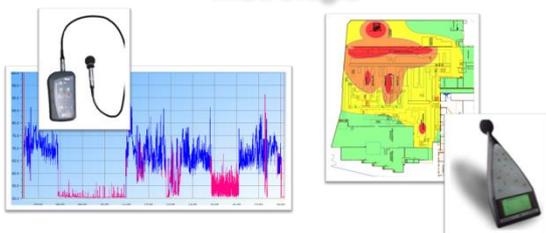
Prévention des Risque Chimiques



Conseils en entreprise



Métrie



Dosimétries de bruit et Cartographie

Etudes de Poste

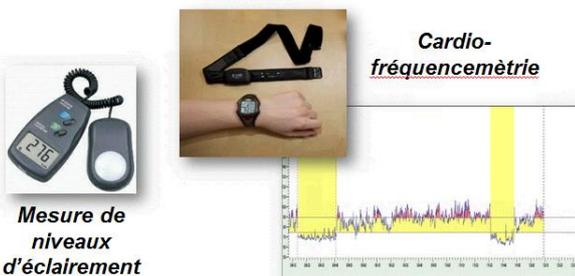


Etudes de poste écran, Etudes ergonomiques, Evaluation du risque chimique, ...



Mesures de vibration

Concentrations atmosphériques en polluants



Cardio-fréquence

Mesure de niveaux d'éclairage

Sensibilisations

- Port des EPI
- Addictions
- Stress au travail
- Bruit
- Hygiène au travail
- Etiquetage
- Lecture des FDS
- Souffrance au Travail
- Travail sur écran
- Vibrations